

AGIRabcd 45 :



Fondée en 1983, AGIRabcd est une association nationale d'intervenants retraités sans but lucratif reconnue d'utilité publique.

Son but : **Lutter contre toutes les formes d'exclusion.**

AGIRabcd effectue des missions d'insertion, d'écrivain public et de solidarité sur l'Agglomération orléanaise.

ASCA :



L'association socio-culturelle abray-sienne gère les Centres Sociaux et Maisons de Quartier sur la commune de Saint Jean de Braye.

A l'écoute de tous, l'ASCA agit pour que chacun trouve un cadre où son autonomie s'affirme et progresse, et où les liens se développent.

L'ASCA veut être un lieu d'éducation populaire et permanente.

Pour tous renseignements, nos référents :

ASCA :

⇒ **Philippe LANCHARD :**
Maison de quartier du Clocheton

02.38.21.72.16

⇒ **Béatrice MARC :**
Centre social du Clos de l'Arche

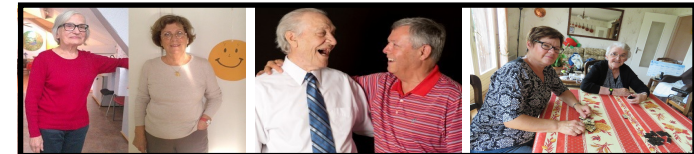
02.38.61.05.88

Document remis par :



AGIRabcd et l'ASCA
proposent

VOISINAGE



VOISINAGE ...

met en relation des bénévoles visiteurs et des séniors résidant à Saint Jean de Braye qui aimeraient recevoir de la visite.

Voisinage vous permet de :

VIVRE ENSEMBLE un temps de rencontre,

PARTAGER un moment agréable,

ECHANGER autour de la lecture, du jeu, de l'information et bien d'autres supports.

Voisinage c'est Gratuit.



Nos visiteurs bénévoles :

- reçoivent une formation et travaillent en équipe avec les référents.
- sont tenus aux règles de confidentialité.

Le déroulement et le contenu des visites sont définis en fonction de vos goûts respectifs.

Voisinage ne remplace pas les services existants (aide à domicile, assistante sociale, infirmière, portage de repas,...).



Etapes de la mise en relation :

- A votre demande, vous allez accueillir un visiteur à votre domicile. Il fait partie d'une équipe animée par **AGIRabcd** et l'**ASCA**.
- Il vous est présenté par un référent, lors d'une rencontre chez vous où nous convenons des modalités des visites.
- A tout moment vous pouvez contacter le référent.
- Nous vous encourageons à informer votre entourage (famille, voisins...) de cette action.

Premier contact :

- 1-Vous téléphonez à l'**ASCA** pour prendre rendez-vous.
- 2- A votre demande, nous nous rencontrons pour construire les visites avec vous.